Arrêté portant nomination des membres du jury de LICENCE 1

Mention: HISTOIRE

Parcours:

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition de la Directrice de l'UFR d'Histoire, Histoire de l'art et Archéologie

En date du 04/01/2024

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13°;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national licence;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en en-tête du document au titre de l'année universitaire 2023-2024 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

Nom - Prénom <u>Grade</u> (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)

BREJON DE LAVERGNEE Matthieu

Professeur des universités

- Sont par ailleurs nommés membres du jury :

(enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, vacataires agréés, personnalité qualifiée)

Nom Prénom Grade et établissement de rattachement

CHAILLOU-ATROUS Virginie

MICHON Bernard
RABOT Brice

Enseignante contractuelle (CDI – LRU) Maître de conférences des universités

Professeur agrégé

Article 2: La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université et la directrice de l'UFR sont chargées, chacune pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le - 4 JAN. 2024

La Présidente de Nantes Université, Carine BERNAULT

La Directrice de l'UFR, Annick PETERS-CUSTOT Le 04/01/2024

Annick PETERS-CUSTOT Directrice de l'UFR d'Histo

Histoire de l'Art et Archéolo

Pour la Présidente de Nantes Université et par délégation le Vice-Président Formation et Education Ouverte

Arnaud GUEVEL